



**Cfdt:**  
**LCL**  
**MÉDITERRANÉE**



**INFOS**  
**CSE**

25 AVRIL 2025

## RVC 2024 - INTÉRESSEMENT / PARTICIPATION

**13 mai**

Date limite pour  
valider vos choix



Abondement LCL sur le PEE:

- de 0 à 50 € : **300 %**
- de 50,01 à 660 € : **50 %**

Plafond d'abondement maximum : **455 €**

Abondement LCL sur le PERCOL:

- de 0 à 400€ : **50 %**
- de 400,01 à 1 000 € : **25 %**
- de 1 000,01 à 2 200 € : **12,5 %**

Plafond d'abondement maximum : **500€**

## UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE



**Sandrine ZAMMIT**

Déléguée Syndicale Régionale  
Référente Harcèlement  
06 64 12 68 67



**Nathalie CHABRAND**

Elue CSE/Elue CSEC /Membre CSSCT  
Secrétaire Adj. du CSE  
06 28 35 09 03



**Ludovic MARTIN**

Elu CSE / Rapporteur de la  
Commission Œuvres Sociales  
06 45 50 43 73



**Estelle PARMENTELAT**

Elue CSE / Membre CSSCT  
06 29 46 32 12



**Franck LEREBOURG**

Elu CSE / Trésorier Adjoint du CSE  
06 64 32 32 97



**Christelle FAMILIAR**

Elue CSE / Elue CSEC  
Membre CSSCT  
06 03 15 78 66



**Frédéric FIOL**

Elu CSE / Responsable de la  
Commission de Contrôle du CSE  
06 16 96 24 64



**Nathalie ROUSSON**

CSE Suppléante / Membre CSSCT  
06 83 42 13 94



**Delphine STEUNOU**

CSE Suppléante / Commission  
Œuvres Sociales  
06 18 95 61 42



**Quentin FAVRE**

CSE suppléant  
06 78 46 30 79



**Carole MACIA**

Représentante Syndicale CSE  
Déléguée Syndicale  
06 63 40 15 99



## GÉNÉRALISATION DE LCL MON PATRIMOINE

Nouvel outil 100% digital qui remplacera "Solution Epargne" d'ici la fin d'année 2025.

Objectif : proposer au client un bilan patrimonial plus complet avec des opérations nativement conformes (mise à jour directe du CTC).

Le client pourra renseigner en toute autonomie les informations le concernant (revenus, patrimoine ...) mais attention ces informations devront être vérifiées par le conseiller à l'appui des justificatifs adéquats.

Nouveauté : en renseignant l'adresse du bien immobilier du client, le système permettra de le géolocaliser et d'établir une triple estimation (haute, moyenne, basse).

Le déploiement de LCLMP s'accompagnera d'une formation d'une journée en présentiel et de 6 parcours à distance .

Une assistance téléphonique dédiée pour les conseillers sera ouverte afin d'aider à la prise en main du logiciel. Un espace école sera également accessible pour s'entraîner. Deux RDV seront nécessaires, le premier qui durera environ 1h30 pour la phase découverte et le second pour concrétiser les ventes à venir.

En moyenne 4 à 5 semaines d'utilisation sont estimées pour l'appropriation de ce nouvel outil. **La DDR assure qu'elle sera bienveillante sur la GPRDV qui risque dans un premier temps d'être dégradée lors de la phase d'assimilation.**

**Un pilotage sur l'utilisation de ce nouvel outil sera réalisé (comme ARIA).**

**Contactez vos élus CFDT LCL si vous constatez des dérives !**

## SCISSON DU POLE BP PROVENCE-CORSE

Réorganisation du Pôle Provence-Corse en 2 pôles distincts : Pôle Aix (3000 clients) et Pôle Provence Corse qui réunit Avignon, Gap et Corse (4000 clients). Cette scission fait suite au Projet BP initié depuis déjà quelques mois. Nous avons demandé à la Direction de nous présenter prochainement un point organisationnel une fois la bascule des clients BP vers le Réseau effectuée (800 environ).

**Nous serons très attentifs, notamment, sur le dimensionnement de portefeuilles.**

**Vos élus CFDT LCL sont à votre disposition tout au long de cette transformation.**



# 1707 CLP

pour la DDR  
Méditerranée

14 LICENCIEMENTS SUR LE T1 2025 :

- 4 Fautes
- 1 Cause réelle et sérieuse
- 9 Inaptitudes

**BREAKING  
NEWS**

Retour des parrainages :  
boîte mail dédiée dans laquelle déposer  
le CV de votre connaissance. Récompense  
à la clé si validation.

## POINT TRIMESTRIEL RH : EVOLUTION DES EFFECTIFS AU 31 MARS 2025

	Lettres de mission	Postes vacants	Embauches CDI	Embauches CDD	Démissions	Retraites
LR	5	2 Part, 1 Privé, 1 Pro	7		2	1
MARSEILLE	1		9	2	1	
PROV			3	10		1
VAR	3		5	2	2	
AM	2	2 Part, 2 Privés, 2 DA	6	1	1	2
CORSE			3	6	1	2
LCL MC	1		11			
BP	3		1			1

### RESPONSABLES D'AGENCES LES GRANDS OUBLIÉS DES MESURES "REPERES"

Les Responsables d'Agences Privés et Pros se retrouvent lésés car ils n'ont pas bénéficié des mesures Repères prévues pour les Conseillers Privés et Pros.



Si vous avez été Conseiller (Privé / Pro), puis êtes passés RA et que vous remplissez ces 2 conditions :

- L'ancienneté dans l'emploi : supérieure à 2 ans ou supérieure à 4 ans
- La dernière évaluation de performance : égale à 3 ou  $\geq$  à 4, demandez un entretien avec votre RDI afin de voir si une compensation est envisageable.

**Si aucune solution ne vous est apportée, contactez un élu CFDT.**



### TÉLÉTRAVAIL : REFUS ABUSIFS

On nous remonte encore des dérives quant à des refus de demandes de télétravail "pas le mardi, pas le samedi, tu n'as pas assez de rdv, ..."

La Direction nous indique faire des rappels réguliers aux managers.

Nous vous rappelons qu'il y a un accord Télétravail en vigueur et qu'il doit être respecté scrupuleusement.

Nous vous conseillons d'établir vos demandes de TT via "MySelfRH", le manager devra ainsi motiver son refus par écrit.

**Si vous êtes concernés, contactez un élu CFDT LCL.**



Les comptes Worklife ont été crédités le 25 Avril des montants Déjeuner, Crèche et Equipement Télétravail. Lors de l'utilisation de l'une de ces lignes, un justificatif vous sera demandé pour vérification et en cas de contrôle URSSAF.

**Si vous rencontrez des difficultés pour utiliser vos budgets (notamment Crèche et Equipement Télétravail), contactez-nous !**



### VOS ÉLUS CFDT AU CSE MÉDITERRANÉE :

Nathalie CHABRAND 06 28 35 09 03 / Ludovic MARTIN 06 45 50 43 73 /  
Nathalie ROUSSON 06 83 42 13 94 / Estelle PARMENTELAT 06 29 46 32 12  
Frédéric FIOLE 06 16 96 24 64 / Franck LEREBOURG-VINAY 06 64 32 32 97  
Représentant Syndical : Carole MACIA 06 63 40 15 99